

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

JEUDI 3 OCTOBRE 2024

Présents :

Marie-Christine LAGARENNE	Vice-Présidente
Stéphane BARBETTE	Trésorier
Michel RAMBOUILLET	Trésorier Adjoint
Pierre LENOBLE	Secrétaire
Christine CHOBRIAT	Membre
Marie-Claire FINET	Membre
Dominique CRESSON	Membre
Michel FOUCHE	Membre

Excusée :

Christine BROILLIARD	Membre
----------------------	--------

Le comité débute à 18 heures 30.

Secrétaire de séance Christine CHOBRIAT

Démission de la Présidente - Prise de relai jusqu'au 14/12/2024 – Appel à candidatures

Marie-Christine LAGARENNE prend la parole et aborde l'organisation pour les 3 mois à venir avant l'Assemblée Générale du 14/12/2024.

Elle rappelle que la Fédération demande au Club de désigner une personne qui pourra assurer la responsabilité jusqu'à la future Assemblée Générale.

Marie-Christine LAGARENNE propose de prendre le relai.

Elle précise qu'elle a pouvoir à valider les formations, et signer les dossiers en cours au nom du club. Les devis transitent par le trésorier avant signature.

Les membres présents remercient Marie Christine LAGARENNE de prendre le relai de la Présidente démissionnaire. Marie-Christine LAGARENNE est très claire sur le fait qu'elle accepte ce relai jusqu'à une date limite fixée au 14/12/2024, date de l'Assemblée Générale.

Elle assurera la responsabilité des activités et sorties inscrites à l'agenda jusqu'au 14/12/2024.

Elle demande à la Fédération les habilitations extranet nécessaires pour assurer la poursuite des activités du Club.

Marie-Christine aborde la préparation de la future Assemblée Générale et le caractère assez urgent de transmettre aux adhérents un appel à candidature pour rejoindre le Comité Directeur.

Les retours de candidature doivent parvenir au Club avant le 14/11/2024.

Pierre LENOBLE et Christine CHOBRIAT propose de préparer le courrier d'appel à candidatures à transmettre aux adhérents pour un envoi semaine du 7/10/2024.

Escalade

Pierre LENOBLE aborde deux dossiers en cours pour l'école d'escalade à savoir :

- La convention à signer avec DEVERS
- Les dossiers de demande de subventions

Gestion de la boîte mail

Marie-Claire FINET propose de gérer l'ouverture de la boîte mail du club et traiter ou transmettre aux personnes concernées les différents courriers.

Dominique CRESSON propose de prendre le relai en l'absence de Marie-Claire FINET.

Michel RAMBOUILLET transmet à Marie-Claire FINET et Dominique CRESSON les codes d'accès de la boîte mail et du DRIVE onglet « Secrétariat ».

Permanence – Accueil du Jeudi soir

Marie-Christine LAGARENNE aborde les permanences du jeudi soir.

Michel FOUCHE et Dominique CRESSON proposent de venir en renfort pour assurer des permanences jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Jeanine prendra le relai de 18 h 00 à 19 h 30.

Un appel à candidature pour organiser un roulement dans les permanences est proposé. Il conviendra d'imaginer des solutions afin de le proposer lors de la prochaine Assemblée Générale.

Achats de fournitures

Stéphane BARBETTE prendra en charge l'achat des fournitures administratives après un inventaire actualisé.

Michel RAMBOUILLET précise qu'un compte est ouvert au nom du club chez BURO VALLEE à Barberey Saint Sulpice.

70 ans du club – Préparation

Un projet de carte d'invitation est proposé. Il est validé par le Comité Directeur et sera transmis prochainement aux adhérents.

Christine CHOBRIAT et Marie Claire FINET ont rencontré Gilles TOURATIER récemment pour obtenir des documents sur l'histoire du club.

Christine CHOBRIAT a contacté l'Est Eclair et Canal 32.

Au jour de la rédaction du compte rendu, l'Est Eclair a répondu favorablement et préparera un article pour relayer les 70 ans dans la presse.

La soirée débutera à 17 h 30.

François MARTINEAU aura en charge la préparation de l'apéritif et ses amuses bouches.

A l'issue de l'apéritif sera servi un buffet froid, fromage et gâteau.

Le montant demandé est de 20 € par participant (10 € pour les 12/18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans) vin et apéritif compris.

Le club procède à l'acquisition d'un vidéo projecteur conformément à la validation par le Comité Directeur de cet achat de matériel.

Prochain Camp d'été

Dominique CRESSON crée une commission. Il propose de faire un point sur les encadrants disponibles pour ce prochain camp et des propositions de sites. Il tiendra le Comité Directeur informé lors de la prochaine réunion du 14/11/2024.

Des échanges interviennent sur le choix du lieu à savoir propice aux deux activités : escalade et randonnée afin de permettre à un plus grand nombre de se faire plaisir.

Le CIME

Pierre LENOBLE transmet les conventions actualisées à DEVERS pour l'année 2024/2025.

Plusieurs modalités ont été validées :

- Abonnement à l'année : 100 €
- Carte de 10 séances : 65 €
- Séance unique : 10 €

Toutes les inscriptions sont gérées via une billetterie Hello Asso.

Des échanges interviennent autour de la charge financière incombant au club.

L'année 2024/2025 sera un test pour la suite.

Matériel d'escalade – Achat – Dossier de demande de subvention

Pierre LENOBLE soumet au Comité Directeur plusieurs estimations de dépenses pour la réfection du mur de Camus à la Chapelle Saint Luc selon deux options l'achat de nouvelles prises ou le retexturage des prises existantes.

Après échanges, le Comité Directeur valide l'achat de 180 prises pour un montant de 1400 €.

Le Comité valide également l'achat de cordes et casques pour un montant de 350 € à Decathlon.

Pierre LENOBLE et Stéphane BARBETTE se chargeront du dossier de subvention à renvoyer pour le 14/10/2024.



CLUB ALPIN DE L'AUBE – 63, avenue Pasteur – 10000 TROYES

Est abordé le projet d'une formation « Ouvreur de voies ». Pierre LENOBLE transmet quelques informations sur ce sujet.

Prochain Comité Directeur et préparation de l'Assemblée Générale du 14/11/2024.

Chaque commission est invitée à préparer son rapport d'activité annuelle.